

Le Siom se prépare à la collecte des biodéchets

91

Déchets

15 mars 2022

Le Syndicat intercommunal des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse (Siom) va collecter, à partir du 1er avril 2022, les biodéchets alimentaires des ménages volontaires. Parallèlement, il va réduire la fréquence de collecte des ordures résiduelles et réfléchir à l'introduction d'une tarification incitative.

Les chiffres s'affichent fièrement à l'entrée du site du Siom, à Villejust (Essonne) : depuis le 1^{er} janvier 2022, l'unité de valorisation énergétique du syndicat a produit 3 823 000 kwh d'électricité, soit la consommation annuelle de 436 foyers, et 25 289 008 kwh de chaleur, soit les besoins de 2 890 ménages pour un an.

« Notre usine est l'une des plus performantes qu'exploite Veolia dans le monde, nous faisons partie du top six », remarque fièrement Jean-François Vigier, maire (UDI) de Bures-sur-Yvette (Essonne) et président du Siom. De fait, le site a affiché, en 2021, un taux de performance énergétique de 95,58 % : autrement dit, 95,58 % du combustible injecté – en l'occurrence, les ordures ménagères – a été valorisé sous forme d'énergie. L'électricité est, aux deux tiers, autoconsommée, le reste étant revendu au réseau. Quant à la chaleur, elle alimente deux réseaux, propriété du Siom : celui de Courtaboeuf et celui de Villejust, qui dessert notamment la ville des Ulis.

Refonte des collectes

Mais le Syndicat intercommunal des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse, qui couvre 19 des 27 communes de la communauté d'agglomération Paris-Saclay ainsi que les villes de Chevreuse et de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), nourrit d'autres ambitions pour les prochaines années.

Dès le 1^{er} avril 2022, tous les ménages volontaires pourront déposer leurs biodéchets alimentaires dans des sacs spéciaux, qui feront l'objet d'une collecte spécifique. Presque deux ans, donc, avant l'obligation légale faite aux communes, intercommunalités ou syndicats de communes, d'organiser le tri à la source de ces déchets organiques. « Cette initiative nous permet de monter en puissance de façon progressive et de tester la façon dont les ménages s'engageront dans la démarche », explique le président du Siom.

D'ores et déjà, 2 650 personnes, soit environ 5 % des foyers habitant en maison individuelle, ont exprimé leur désir de participer à l'expérience, tout comme 290 personnes résidant en habitat collectif. A moyen terme, le Siom envisage de construire un micro-méthaniseur sur son site de Villejust, pour valoriser ce nouveau flux. « Nous avons conduit une étude commune avec les communautés d'agglomération de Versailles Grand Parc et de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) pour savoir si nous devons investir ensemble dans un grand méthaniseur. Finalement, il nous a semblé plus judicieux d'envisager, le cas échéant, des unités de petite taille pour éviter de faire circuler trop de camions », explique Nathalie Bruneau, directrice générale des services. « La décision finale sera prise dans les deux ou trois ans », confie Jean-François Vigier.



Jean-François Vigier, président du Siom, et Nathalie Bruneau, directrice générale des services. © Jgp



L'unité de valorisation énergétique du Siom produit de l'électricité et de la chaleur. © Jgp

Vers une tarification incitative ?

La collecte séparée des biodéchets est l'occasion de refondre l'organisation du service. Dès avril, le bac marron, contenant les déchets non triés, ne sera plus relevé qu'une fois par semaine en pavillon. « Nous avons déjà diminué le nombre de passages en habitat collectif. Car l'extension, il y a quelques années, des consignes de tri à tous les types d'emballages plastiques a permis un baisse significative de la quantité des déchets non triés et la collecte des biodéchets va sans doute accentuer cette tendance », justifie Jean-François Vigier.

Le Siom se penche sur un troisième chantier, encore plus délicat : « nous avons, avec le Siredom et la Simacur – deux autres syndicats de déchets essonniers – lancé une réflexion sur l'intérêt de créer une tarification incitative des déchets », poursuit l' élu. L'objectif est d'inciter les ménages à mieux trier et à réduire leurs déchets, la tarification dépendant, en partie du moins, des volumes collectés. « Cependant, un tel chantier nécessite de peser les avantages et inconvénients », relève Nathalie Bruneau. Outre le risque de voir émerger quelques comportements indécents (un habitant versant ses déchets dans la poubelle de son voisin), la réforme ouvrirait également le débat d'une harmonisation des taux de TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) entre les communes desservies, un sujet délicat s'il en est.

Quelle que soit la décision finalement prise, Jean-François Vigier se veut confiant : « grâce à nos recettes provenant de nos clients privés et des ventes de chaleur, nous avons les moyens de mener à bien notre programme d'investissements sans augmentation de la taxe », assure-t-il. Car outre un éventuel méthaniseur, le Siom va construire une nouvelle déchèterie-ressourcerie dans le quartier de l'Ecole polytechnique, à Saclay. Celle-ci devrait ouvrir début 2024.



Environ 60 % des 92 412 tonnes incinérées en 2021 venaient des collectivités membres du Siom, le reste étant constitué de DIB (déchets industriels banals). © Jgp



Les véhicules de collecte des ordures ménagères roulent au gaz naturel et une station de recharge est installée sur le site du Siom, à Villejust. © Jgp

AUTEUR

Catherine Bernard

SUR LE MÊME SUJET

Les défis du syndicat des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse	Biodéchets : l'enjeu de la méthanisation	La collecte des biodéchets, un enjeu prioritaire pour les collectivités franciliennes

HORS-SÉRIE



JOP 2024 : accélérateur de la construction durable francilienne



Consultez nos offres d'emploi Grand Paris

Le journal de l'Axe Seine



Le journal de l'Axe Seine est l'outil de veille de tous les acteurs du développement économique de la Vallée de la Seine

LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS



Le 24 mars 2022

Objectif ZAN et aménagement des quartiers de gare dans le futur Sdrif

ENTREPRISES	TERRITOIRES	DÉPARTEMENTS	LE JOURNAL DU GRAND PARIS
Innovation	Grand Paris	75	Qui sommes nous
Success-stories	Aménagement	77	Abonnement
Croissance	Marchés publics	93	Téléchargez l'appli smartphone
Fusion-acquisition	Institutions	94	Consultez les hebdomadaires déjà parus
Implantations	Infrastructures	95	Les hors-séries
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	CARNET	78	Mentions légales
Collectivités	Agenda	91	Conditions générales de ventes
Attractivité	Réseaux	92	
International	Nominations	NUMÉRITHÈQUE	
Pépinières	Interviews	A lire	
	Annuaire institutions	Etudes et statistiques	
		Textes officiels	